



**Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône**

○ **PÔLE GESTION PUBLIQUE**

Division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés

Pôle Évaluation Domaniale

16 rue borde

13008 MARSEILLE

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Delphine RIZZA

delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06.25.93.84.82

Réf. : 2025-13005-53540

DS n°25401431

Marseille, le 08/09/2025

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D AUBAGNE

**LETTRE – AVIS DU DOMAINE**

**Objet : Cession d'une emprise parcellaire de 133 m<sup>2</sup> située Chemin du Bassin, 13400 Aubagne**

Par saisine en date du 18/07/2025, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession d'une emprise de 133 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AO 460.

Le terrain à évaluer est situé en zones naturelles Ns du PLUi du pays d'Aubagne et de l'étoile. Il est en forme de bande sur la longueur.

**Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain est estimée à 150 € HT.**

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,  
L'Inspectrice des Finances Publiques

OSE – 2025-13005-53540

